
L'Appui pour les proches aidants investit 8 millions pour des services aux personnes proches aidantes

Montréal, le 10 mai 2023 • L'Appui va investir 8 millions de dollars, entre 2023 et 2025, dans des services dédiés aux proches aidants d'enfants et d'adultes de moins de 65 ans. Ce sont 150 organismes locaux et régionaux de tout le Québec qui mettront en œuvre 68 projets financés grâce à ce soutien.

Des services financés pour répondre aux besoins des aidants

Des organismes des quatre coins du Québec pourront accroître leurs services de répit, de soutien psychosocial, ou encore leurs d'activités d'information et de formation, grâce aux 8 millions alloués par l'Appui.

Ces services ont été priorisés car l'enquête statistique publiée par l'Appui en 2023 constate que pour les proches aidants qui donnent plus de 20 heures par semaine, les soins à domicile, les mesures de répit et le soutien psychosocial sont en tête de lice des besoins.

Les projets financés soutiennent des organismes tels qu'Autisme de l'Est-du-Québec, Solidarité de parents de personnes handicapées, l'Association Renaissance des personnes traumatisées crâniennes du Saguenay Lac St-Jean, ou encore le Y des Femmes et la Société de soins palliatifs à domicile du Grand Montréal.

Ils s'adressent par exemple aux proches aidants de personnes ayant une **déficiences physique ou intellectuelle, une maladie chronique, un cancer, mais également un trouble du spectre de l'autisme ou de santé mentale.**

Une récente étude menée par l'Appui montre que ces conditions sont fréquentes chez les enfants et adultes de moins de 65 ans accompagnés par un proche aidant. Alors qu'un Québécois sur trois est proche aidant, l'Appui s'évertue à rejoindre tous les proches aidants, quelle que soit la condition de la personne aidée.

Des services financés pour répondre aux besoins des régions

Parmi les autres critères de sélection, l'impact sur les territoires est crucial. En particulier, la complémentarité des services d'une région et entre les différents acteurs d'une communauté a été prise en considération. « *L'Appui pour les proches aidants est plus qu'un simple bailleur de fonds. Dans toutes les régions du Québec, nous accompagnons les organismes dans la mise en œuvre d'une offre de services adaptée aux besoins des communautés régionales et locales* », explique Guillaume Joseph, directeur général de l'Appui.

Des services financés pour compléter ceux offerts aux proches aidants d'aînés

Les projets sélectionnés pour ce nouvel investissement s'adressent **aux personnes proches aidantes d'enfants et d'adultes de moins de 65 ans**, ils s'ajoutent aux quelques 270 projets déjà déployés pour soutenir les proches aidants d'aînés. En effet, depuis l'automne 2021, suivant la *Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes*, l'Appui a élargi sa mission, s'adressant maintenant à toutes les personnes proches aidantes, et non plus seulement aux proches aidants d'aînés.

Selon l'enquête de l'Appui, les proches aidants d'enfants et d'adultes de moins de 65 ans représentent environ le tiers de l'ensemble des proches aidants québécois (7 % pour les aidants qui accompagnent une personne de moins de 21 ans, 25 % pour les aidés de 21 à moins de 65 ans).

« *L'objectif est de **joindre toutes les personnes proches aidantes**, peu importe l'âge et la condition de la personne aidée. Nous voulons les toucher **précocement, comprendre leurs besoins, et les accompagner vers les ressources pouvant les soutenir tout au long de leur parcours*** », indique Guillaume Joseph.

Cet investissement s'ajoute donc aux 40 millions déjà octroyés pour 2023-2025 destinés aux organismes qui soutiennent les proches aidants de personnes âgées. « *Concrètement, les projets se traduiront en plus d'un million d'heures de soutien reçues par les aidants. Ce soutien, c'est souvent ce qui permet aux aidants de continuer à assumer leur rôle, à ne pas tomber malade à force d'épuisement* », conclut Guillaume Joseph.

À propos de l'Appui pour les proches aidants

Fondé en 2009, l'Appui pour les proches aidants est un organisme à but non lucratif financé par le gouvernement du Québec. Son mandat principal consiste à soutenir le déploiement de services de répit, de soutien psychosocial, de formation et de transfert de connaissances par le financement des organismes présents dans les milieux, et ce, à l'échelle du Québec. L'Appui propose aussi un service professionnel, Info-aidant, qui apporte écoute, information et références aux proches aidants et aux professionnels. Il est confidentiel et gratuit.

Source : L'Appui pour les proches aidants

Renseignements :

Stéphanie Charette - Directrice communications, Appui pour les proches aidants - charettes@lappui.org - 514-213-1941